

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 461

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

- Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Daniel Delley

461

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 461 6 juillet 1978
Quinzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Domaine public

Continuer comme avant mais au ralenti

Le peuple, c'est bien connu, a toujours raison ; il fait preuve de sagesse, ses dirigeants le lui répètent le dimanche soir lorsqu'il a suivi leur consigne.

Le peuple, c'est tout aussi connu, a toujours tort. En période d'expansion économique, les consommateurs ne savent pas réfréner leurs envies et, avec les salariés qui ont l'audace de ne pas tempérer leurs revendications, ils sont responsables de l'inflation.

Vient la récession et ces mêmes consommateurs, fauteurs de troubles économiques, se serrent la ceinture au-lieu de mettre leur portefeuille au service du salut national et les salariés osent préconiser la réduction de la durée du travail.

Double langage. Comment bien faire ?

Des citoyens, des organisations, des partis même ont maintenant pris conscience des impasses auxquelles nous conduit une croissance continue et du fait que le "boom" économique ne prépare pas à tout coup des lendemains qui chantent. Les projets d'aménagement sont perçus d'un oeil plus critique, les besoins officiellement définis sont parfois mis en doute. Ce nouvel état d'esprit aidé, il est vrai, par une attitude de repli largement répandue en cette époque d'incertitude, provoque de nombreux refus populaires dans les cantons et les communes.

Grogne parmi les autorités. Alors que de larges secteurs de l'opinion demandent une relance de l'économie, des actions énergiques des pouvoirs publics pour maintenir ou même créer des postes de travail, cette même opinion publique rechigne devant les projets tout chaud servis sous le label salut public.

Un conseiller d'Etat genevois a parlé d'illogisme ; les citoyens et les organisations qui, à la faveur du ralentissement économique, revendiquent un autre type de développement, des

propriétés nouvelles dans les investissements, sont cités au banc des accusés. Hier c'étaient les producteurs de pétrole, aujourd'hui ce sont eux les responsables du chômage et d'un recul possible de notre niveau de vie. L'ennemi est maintenant intérieur.

La stratégie est transparente : utiliser la récession pour casser le mouvement naissant qui s'est constitué autour du thème de la qualité de la vie, brandir le spectre du chômage pour faire avaler les projets technocratiques mûris dans les administrations et les bureaux des promoteurs. En bref, continuer comme avant sur un rythme provisoirement ralenti. Une fois de plus, le peuple a tort. La stagnation économique, les fermetures d'entreprises n'ont rien à voir avec l'incurie d'un certain patronat. Les retombées de plus en plus coûteuses d'une croissance anarchique sont oubliées. Tous en avant, les yeux fermés. Produire, construire n'importe quoi, sauf ce qui pourrait être vraiment utile au plus grand nombre. Surtout ne pas mettre en question les pouvoirs établis.

Le doute du spécialiste

Séance du Conseil national.

Le président de l'Alliance des indépendants, le conseiller national zurichois Biel s'est abstenu dans le vote sur la motion de son corréligionnaire politique Jaeger réclamant la surveillance des prix pour les monopoles et les cartels. Les autres votants zurichois de l'Alliance des indépendants ont approuvé leur collègue. En ce qui concerne la motion Christinat sur le maintien de la surveillance des prix, les six socialistes zurichois présents, deux PDC et un UDC l'ont approuvée. La présence de M. Biel à la commission des cartels exprimerait-elle un doute sur les possibilités d'une telle surveillance des prix ?